

46, RUE DES CANONNIERS
59045 LILLE CEDEX
☎ : 03 20 21 97 58
☎ : 03 20 51 31 55
✉ : mc2lille@mc2partenaire.fr
www.mc2partenaire.fr

PHC/CAH

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE
21 RUE DU MARECHAL FOCH
59100 ROUBAIX

46, RUE DES CANONNIERS
59045 LILLE CEDEX
☎ : 03 20 21 97 58
☎ : 03 20 51 31 55
✉ : mc2@mc2partenaire.fr
www.mc2partenaire.fr

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE
21 RUE DU MARECHAL FOCH
59100 ROUBAIX

PHC/CAH

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs les Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AMITIE PARTAGE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association AMITIE PARTAGE à la fin de cet exercice.

.../...



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits significatifs » de l'annexe concernant :

- la constitution pour la première année d'une provision pour indemnités de départs en retraite ;
- le changement de méthode, nécessité par la mise en conformité aux nouvelles règles comptables, de la provision pour risque d'emploi réintégrée au compte Report à Nouveau pour un montant de 15.000 €.

II/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

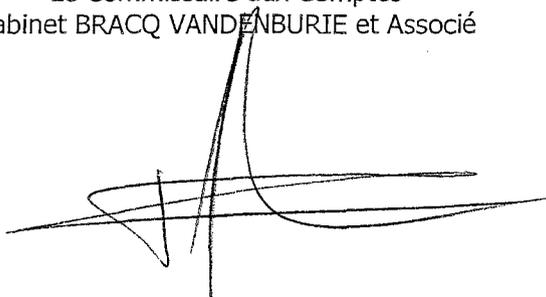
III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A BETHUNE
LE 18 MAI 2009

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet BRACQ VANDENBURIE et Associé



Philippe CHOTEAU

BILAN SYNTHETIQUE

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE

Edition du : 01/01/2008 au 31/12/2008

ACTIF	Exercice N			N - 1	PASSIF	Exercice N Net	N - 1 Net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres :		
Immobilisations incorporelles					Capital	60 843	60 843
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles					- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
- Autres					- Autres		
TOTAL I							
Actif circulant :					Report à nouveau	156 856	92 822
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 952	50 382
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	223 651	204 047
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	12 281	25 000
Clients et comptes rattachés							
Autres	111 866		111 866	98 214	Dettes :		
Valeurs mobilières de placement					Emprunts et dettes assimilées		
Disponibilités (autres que caisse)	224 369		224 369	218 421	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Caisse	188		188	99	Fournisseurs et comptes rattachés	12 436	14 496
TOTAL II	336 423		336 423	316 734	Autres	77 928	68 935
Charges constatées d'avance (III)	3 373		3 373	3 244	TOTAL III	90 364	83 431
TOTAL GENERAL (I+II+III)	339 796		339 796	319 978	Produits constatés d'avance (IV)	13 500	7 500
					TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	339 796	319 978



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ASSOCIATION AMITIE PARTAGE

Edition du : 01/01/2008 au 31/12/2008

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
	Net	Net		Net	Net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	661	1 844
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	64 736	62 394	Subventions d'exploitation	601 739	620 470
Impôts, taxes et versements assimilés	1 255	1 211	Autres produits	61 781	67 909
Rémunération du personnel	445 350	431 993	Produits financiers	1 393	200
Charges sociales	127 848	117 623			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	20 433	26 820			
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL I	659 622	640 041	TOTAL I	665 574	690 423
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	659 622	640 041	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	665 574	690 423
BENEFICE OU PERTE	5 952	50 382			
TOTAL GENERAL	665 574	690 423	TOTAL GENERAL	665 574	690 423



ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

I/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Conventions générales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits significatifs et dérogations.

A compter du présent exercice, l'association applique les règles du plan comptable des associations. Les données de l'exercice 2007 ont été retraitées dans cette présentation.

Pour se conformer à la nouvelle réglementation comptable, la provision pour risque-d'emploi, précédemment constituée pour un montant de 15000 €, a été réintégrée au compte de Report à nouveau et la part, acquise dans les exercices antérieurs, de la nouvelle provision pour indemnités de départ en retraite a été prélevée pour un montant de 1348 € sur le report à nouveau.

II/ COMPLEMENTS D'INFORMATION.

Actif immobilisé, Amortissements.

Néant.

Etat des provisions.

Voir Bilan Passif (Détail)

Charges à payer.

	<i>Ind. départs retraite</i>	2 281
	<i>Grosses réparations</i>	10 000
		<u>12 281</u>
Fournitures administratives		1 019
Voyages et déplacements		514
Télécommunications		140
Fournitures eau, énergie		1 454
Honoraires Formation		7 600
Honoraires		700
Fournitures d'activités		72
Fournisseurs, charges à payer		<u>11 499</u>
Dette provisionnée pour Congés payés et charges		19 500

Produits à recevoir

Subventions 111 598



Charges constatées d'avance.

Primes d'assurance 3 373

Produits constatés d'avance.

Subventions 12 500
Dons 1 000

13 500

Disponibilités (Valeurs mobilières de placement).

Compte sur livret BPN 81 593

Evolution des capitaux propres.

Affectation du résultat excédentaire 2007 au Report à nouveau 50 382
Provis. Ind. Départs retraite (droits anciens) prélevée sur Report à nouveau -1 348
Provision pour risques d'emploi à fin 2007, virée au Report à nouveau 15 000

Effectif.

Salariés de l'association : (8,6 Equivalent Temps Plein) dont 2 CDD 12
Contrats aidés : 3 Contrats Adultes Relais, 6 Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi, 12 Contrats d'Avenir. 21

Droits Individuels de Formation.

Heures de DIF 525

Indemnités de départ en retraite.

Droits au 31/12/2007 1 348
Variation 2008 933

2 281

Bénévolat.

Valorisation du bénévolat non salarié :
10,5 équivalent temps plein SMIC 152 570

Produits distribués.

Lait, alimentation : Cotisation Banque alimentaire 8 742
Vêtements : 54200 kg 9 € 487 800
Mobilier

Venant de donateurs et de la Banque Alimentaire

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction.

Non significatif, ces fonctions étant largement bénévoles.
Aucun avantage en nature n'est octroyé.

Résultat exceptionnel.

Néant

